

Séance extraordinaire du 7 novembre 2016



2016-11
216

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 7 novembre 2016 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Sont absents à cette session:

Siège #0 - Élyse Gagnon
Siège #0 - M. Rosaire Coulombe
Siège #0 - Marc-André Doyle
Siège #0 - Olivier Bourque
Siège #0 - Renée-Claude Jacques
Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 2 novembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, Monsieur le maire déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

2016-11
217

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

Attendu que la procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance;

Attendu que les conseillers désirent ajouter des points à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation

Adoptée unanimement

**2016-11
218**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - SUJETS À DISCUTER

04.01 - Financement à court terme du chargeur sur roues

05 - VARIA

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence, il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour et d'y ajouter le sujet suivant:

4.02 - Cyber 3D soumission remplacement du serveur

Adoptée unanimement

04 - SUJET À DISCUTER

**2016-11
219**

04.01 - Financement à court terme du chargeur sur roues

Attendu que le contrat de crédit-bail, portant le numéro 233392.01, convenu avec Banque HSBC Canada pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, vient à échéance le 12 décembre 2016;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe doit aviser Banque HSBC de l'option qu'elle choisit parmi celles-ci :

- Acheter l'équipement à sa valeur résiduelle
- Accorder à une tierce partie le droit d'acheter l'équipement
- Demander une prolongation de contrat à Banque HSBC Canada

Attendu les conditions fixées par Banque HSBC Canada pour la prolongation du financement actuel;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité :

- D'aviser Banque HSBC Canada que la municipalité de La Guadeloupe souhaite céder son option d'achat à une tierce partie.
 - De mandater la direction générale pour la signature du formulaire de réponse de Banque HSBC Canada
- De mandater la direction générale afin de procéder, dans les meilleurs délais, à un appel d'offre sur invitation afin de procéder au refinancement du chargeur sur roues
 - D'autoriser le paiement anticipé en remise de capital, pour un montant maximal de 15,000\$, afin de satisfaire aux exigences des appels d'offres sur invitation.

Adoptée unanimement

**2016-11
220**

04.02 - Cyber3D soumission remplacement serveur

Attendu que la municipalité possède un serveur Lenovo TS130, que celui-ci est défectueux et que les pièces ne sont plus disponibles ;

Attendu la proposition reçue de Cyber3D pour le remplacement du serveur par ;

- Serveur Lenovo TD350, garantie de 5 ans
- Installation des logiciels
- Commande Ethernet Brocade ICX6430-24

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité :

- D'adopter la soumission de Cyber3D au montant de 15 482\$, taxes en sus.
- D'affecter un montant correspondant du fond de roulement.
- D'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer l'entente de service

Adoptée unanimement.

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2016-11
221**

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h25

Rosaire Coulombe, maire
Maire

Christiane Lacroix
Directrice générale et sec. trésorière